

Luxembourg, le 16 mars 2022

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 80 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale :

« Dans le cadre de la 18^e semaine européenne de prévention et d'information sur l'endométriose la semaine dernière, la France a annoncé le lancement d'une stratégie nationale de lutte contre l'endométriose.

L'endométriose touche 180 millions de femmes dans le monde entier. Les symptômes sont multiples. Le symptôme le plus courant est cependant la douleur, dont entre autres des règles douloureuses, des douleurs pendant des rapports sexuels, des douleurs abdominales, ou des difficultés d'uriner.

La douleur peut devenir chronique et impacte la vie quotidienne des patientes. Ainsi, 80% des femmes concernées souffrent d'une limitation invalidante dans leurs tâches quotidiennes. 40% des femmes ont des troubles de la fertilité et de la sexualité. Mais, il faut souvent sept à dix ans pour obtenir un diagnostic. Une période pendant laquelle les patientes souffrent de l'incertitude quant à leur état de santé.

Dans ce contexte, nous aimerions poser les questions suivantes à Madame la Ministre de la Santé et à Monsieur le Ministre de la Sécurité sociale :

- *Madame la Ministre, combien de fois l'endométriose a-t-elle été diagnostiquée chez des patientes dans notre pays au cours des cinq dernières années ?*
- *Monsieur le Ministre, quels traitements sont remboursés par la Caisse nationale de santé ?*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

- *Est-il possible pour des patientes touchées par l'endométriose de demander le « statut de salariée handicapée » ? Dans l'affirmative combien de femmes ont demandé ce statut et ont reçu une réponse positive ? Dans la négative, pour quelles raisons les patientes ne peuvent-elles pas faire une telle demande ?*
- *Une stratégie nationale de lutte contre l'endométriose, telle qu'annoncée en France, est-elle également envisagée pour le Luxembourg ?*
- *Madame la Ministre, ne juge-t-elle pas utile de lancer une campagne de sensibilisation destinée aux femmes et au personnel de santé ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de notre très haute considération.



Gusty GRAAS
Député



Carole HARTMANN
Députée